

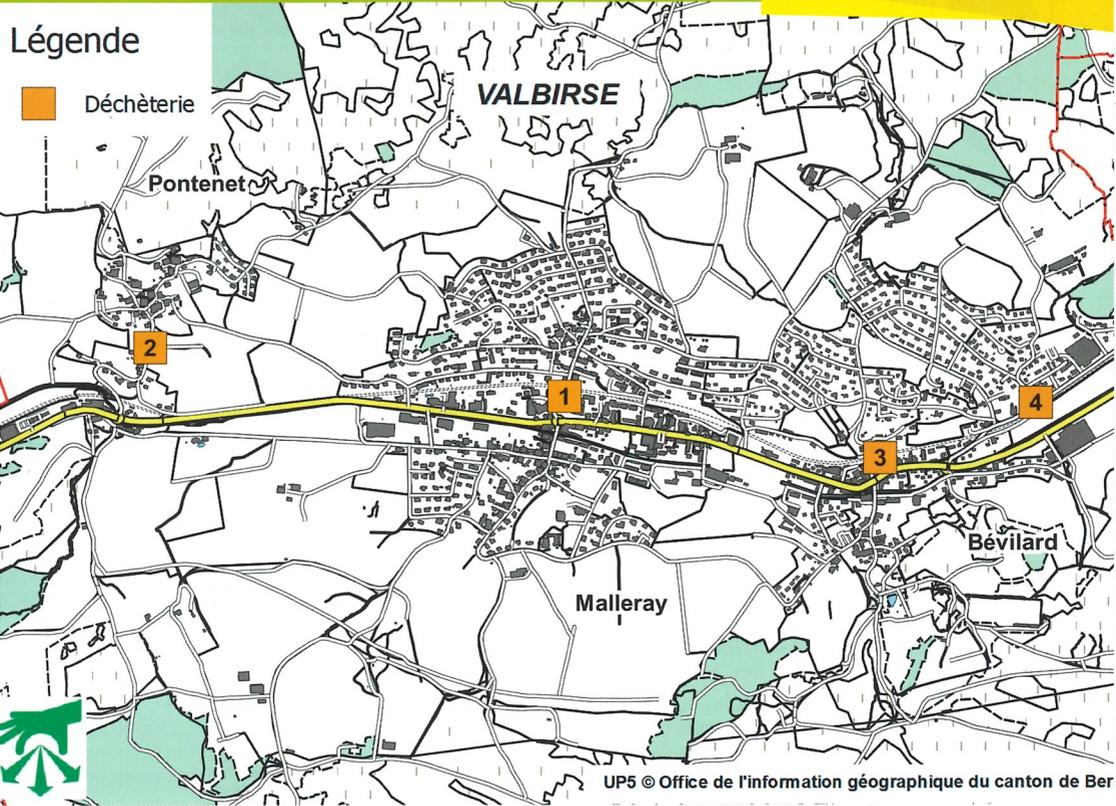


MEMO Déchets 2019

Conservez-moi:
je suis votre
guide des déchets !

Légende

 Déchèterie



UP5 © Office de l'information géographique du canton de Ber

Le guide de la gestion de vos déchets



Valbirse



Infos générales



Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Malleray - Route de Moron : PET, dosettes de café, alu, boîtes de conserve, huiles, piles, textiles et chaussures, verre.

Ouverture du lundi au samedi de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Dimanche et jours fériés : Fermé.

CELTOR SA à Tavannes : ouverture les samedis de 08h00 à 11h30.

Mes DECHETERIES (voir plan)

2 - Pontenet - Rue de la Ravière : PET, alu, verre.

3 - Bévillard - Place du Village : PET, alu, boîtes de conserve, verre, dosettes de café, piles, textiles et chaussures, huiles minérales et végétales.

4 - Bévillard - Rte de Sorvilier : PET, alu, boîtes de conserve, verre, dosettes de café, piles, textiles et chaussures.

Ouverture du lundi au samedi de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

Contact et infos

Commune mixte de Valbirse

Bureau communal
Rue Aimé Charpiloz 2
2735 Bévillard
032 491 61 61
info@valbirse.ch
www.valbirse.ch

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets:

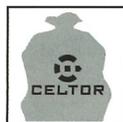
Info déchets Celtor
032 481 42 62 (tarif normal)
www.memodechets.ch



**Avec l'app mobile
MEMODéchets
la gestion des déchets
est encore plus simple!**



Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères sacs Celtor

Les déchets ménagers doivent être déposés dans des sacs officiels CELTOR, le matin du jour de la collecte sur les points officiels. Les conteneurs munis d'une vignette doivent être fermés.



Papier

Le papier est à déposer ficelé le jour de la tournée. Les sacs à commissions en papier, les sacs à fourrage, etc.. ne peuvent pas être utilisés pour y déposer le papier.



Ferraille (objets métalliques)

Aux mêmes dates que les encombrants.
Local TP Bévillard.
Gare CFF Malleray.



Verre

A la déchèterie de Malleray.
Aux écopoints de Bévillard et Pontenet.



Aérosols

Selon le label de récupération, à l'alu ou sinon dans un sac officiel CELTOR.



Textiles et chaussures

Lors des collectes de textiles ou dans les conteneurs à textiles.
A la déchèterie de Malleray.
Aux écopoints de Bévillard.



Dépouilles d'animaux

Centre de déchets carnés à Tavannes
Heures d'ouvertures :
Lundi au vendredi (07h00-07h15): (16h45-17h00) samedi (11h00-11h30).



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Pneus

Par les points de vente.



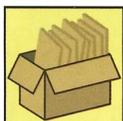
Cartouches d'encre pour imprimantes

Par les points de vente ou dans un sac officiel CELTOR.



Déchets compostables ménagers

Déchets déposés en vrac ou dans des récipients non conformes, refusés. A déposer aux points de collectes officiels. Branches Ø max. 12cm; fagots ficelés, longueur max. 2m, Ø 50cm, poids max. 25kg.



Carton propre

Le carton est à déposer aplati et ficelé ou aplati et entassé dans un carton le jour de la tournée sur les points officiels désignés par la commune.



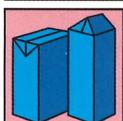
Flacons en plastique avec bouchon

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.
Par les points de vente.



Bois

A la tournée des déchets encombrants.
Voir dates ci-dessus.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.



Déchets inertes (petites quantités)

Se renseigner auprès de CELTOR SA à Tavannes.
Tél. 032/481.42.62.



PET

Par les points de vente.
A la déchèterie de Malleray.
Aux écopoints de Bévillard et Pontenet.



Piles et accumulateurs

Par les points de vente.
A la déchèterie de Malleray.
Aux écopoints à Bévillard.



Médicaments

Retour aux pharmacies.



Plastiques agricoles

A la tournée des encombrants.
Voir dates sur le calendrier.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.



Déchets encombrants combustibles

Est considéré comme déchet encombrant, ce qui ne peut pas être contenu dans un sac officiel CELTOR.
Voir dates sur le calendrier.



Sagex

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.



Aluminium et boîtes de conserve

A la déchèterie de Malleray.
Aux écopoints de Bévillard et Pontenet.



Huiles minérales et végétales

A la déchèterie de Malleray ou à l'écopoint de la Place du Village à Bévillard.



Cendres de bois

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.
Attention danger d'incendie !
Les cendres peuvent contenir des braises restant incandescentes.



Capsules Nespresso (aluminium)

A la déchèterie de Malleray.
Aux écopoints à Bévillard.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Déchets spéciaux des ménages

Par les points de vente.



Tournée spéciale branches

Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.

Petits rappels pratiques concernant les divers déchets et les tournées

Déchets verts (compostables) autorisés

Gazon + herbe, feuillage, foin, paille, déchets de jardin, végétaux, sciure et copeaux de bois non traités + non vernis, écorce.

Poids max. 25 kg. Sacs biodégradables refusés.

Déchets encombrants combustibles

Est considéré comme déchet encombrant, ce qui ne peut pas être contenu dans un sac officiel CELTOR. Sont notamment refusés, les appareils électriques/électroniques, les déchets inertes (par ex. pots de fleurs, etc).

Objets métalliques / ferraille

Les tournées ont lieu aux mêmes dates que les encombrants. Les objets sont à déposer dans les bennes situées aux endroits suivants :

Bévilard : benne au local TP

Malleray : benne à la gare CFF

Les objets ne peuvent être déposés sur les points de ramassage, que la veille du jour de ramassage et pas avant. Les contrevenants sont passibles d'une amende selon le règlement sur les déchets allant de fr. 100.00 à fr. 5'000.00 selon le règlement des déchets en vigueur à Valbirse.

Containers semi-enterrés



Depuis la mise en service des containers semi-enterrés, il n'est plus possible de déposer les sacs sur les points de collectes (points jaunes).

Les personnes qui déposent, malgré tout, leurs sacs à côté d'un container ou qui mettent dans les containers, des objets autres que des sacs taxés, sont passibles d'une **amende allant de fr. 100.00 à fr. 5'000.00** selon le règlement des déchets en vigueur à Valbirse.

De plus, même s'il n'y a pas d'heure d'ouverture imposée pour le dépôt des sacs, nous prions la population de déposer leurs déchets dans des heures raisonnables afin de ne pas déranger le voisinage.

Les points de ramassages jaunes sont maintenus pour permettre le dépôt des objets encombrants, du papier, du carton et des déchets verts.

2019 Valbirse

JANVIER-JUIN



Début des tournées : 07h00

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L				1		
M 1	Nouvel-An			2		
M 2	Nouvel-An			3	1	
J 3				4	2	
V 4		1	1	5	3	
S 5		2	2	6	4	1
D 6		3	3	7	5	2
L 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
M 9		6	6	10	8	5
J 10		7	7	11	9	6
V 11		8	8	12	10	7
S 12		9	9	13	11	8
D 13		10	10	14	12	9
L 14		11	11	15	13	10 Lundi de Pentecôte
M 15		12	12	16	14	11
M 16		13	13	17	15	12
J 17		14	14	18	16	13
V 18		15	15	19 Vendredi Saint	17	14
S 19		16	16	20	18	15
D 20		17	17	21	19	16
L 21		18	18	22 Lundi de Pâques	20	17
M 22		19	19	23	21	18
M 23		20	20	24	22	19
J 24		21	21	25	23	20
V 25		22	22	26	24	21
S 26		23	23	27	25	22
D 27		24	24	28	26	23
L 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
M 30		27	27		29	26
J 31		28	28		30 Ascension	27
V			29		31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						

2019 Valbirse

JUILLET-DÉCEMBRE



Début des tournées : 07h00

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête Nationale		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint-Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31